



RAPPORT D'ACTIVITES 2023



© Marine Revellhac / CANC





Sommaire

- 1) Les adhérents p 1-2
- 2) L'équipe salariée p 3
- 3) Les chiffres clés de l'animation par province..... p 4-6
- 4) La coordination territoriale de la certification biologique.... p 7-9
- 5) Les autres missions et projets p 10-14
- 6) Remerciements, enjeux et perspectives pour 2024 p 15
- 7) Annexes

- Données/Constats/Suggestions : équipe salariée 2023 dont Frédéric Palet, Ophélie Bories, Sriani Sadimoen, Lauria Bouaoui
- Compil/rédaction en Avril 2024 : Alizée Bonnet (arrivée 2024)
- Crédits photos : Marine Réveillac pour couverture/hauts de page, et équipe salariée ainsi qu'adhérents pour le reste

■ Mais avant de commencer, Bio Calédonia : qué sa ko ?

- Créée en 2009, [Bio Calédonia](#), association de Loi 1901, intervient sur l'ensemble du territoire de la Nouvelle-Calédonie. C'est un réseau qui regroupe des agriculteurs, des consommateurs et des sympathisants autour de valeurs communes partagées. Engagés pour la valorisation des territoires, des traditions locales et des savoir-faire, nos membres participent au [développement de la filière agriculture biologique](#).
- Bio Calédonia délivre, notamment grâce à la participation active de ses adhérents, le [label Bio Pasifika](#), signe de qualité de la [Norme Océanienne d'Agriculture Biologique \(NOAB\)](#) en Nouvelle-Calédonie depuis le 27 octobre 2010, date de signature de la convention avec la [Communauté Océanienne pour l'Agriculture Biologique et le Commerce Ethique \(POETCom\)](#).
- Cette démarche s'inscrit dans un contexte général de mise en place des signes officiels de qualité en Nouvelle-Calédonie avec une démarche initiée par [l'Agence Rurale \(ex-ERPA\)](#) et [la Chambre d'Agriculture et de la Pêche de Nouvelle-Calédonie \(CAP-NC\)](#). Bio Calédonia a été reconnue comme Organisme de Défense et de Gestion (ODG) de l'agriculture biologique océanienne, son cahier des charges (NOAB) et son [processus de labellisation](#) (principalement un Système Participatif de Garantie avec contrôle par un [Comité De Conformité](#)) ont été homologués en août 2010 puis consacrés par une loi de pays en 2017.

une association



un label



Plus d'infos sur agriculturebio.nc ET



Bio Calédonia s'inscrit depuis dans une démarche d'amélioration continue, autant de son propre système et de ses procédures, que des pratiques de ses producteurs membres. Ce rapport d'activité de l'année 2023 s'inscrit pleinement dans cette optique.



1. Les adhérents de l'association

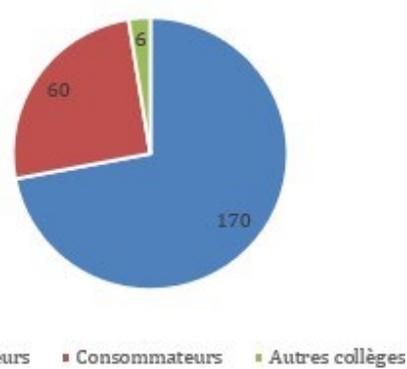
Le statut associatif permet au réseau des membres de participer à la gouvernance et aux prises de décision collective. [Les statuts](#) régissent le fonctionnement de l'association et la [note de gouvernance](#) ainsi que le [règlement intérieur](#) en précisent l'organisation.

■ Les membres

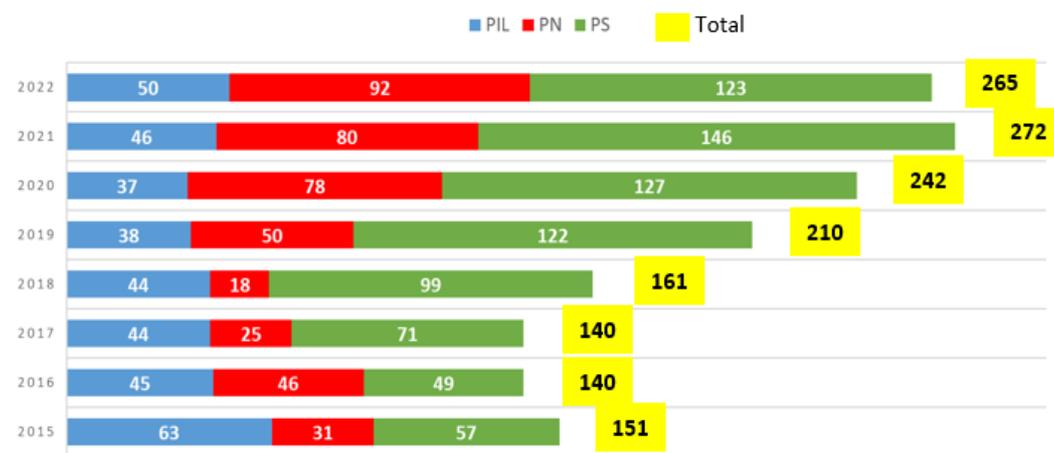
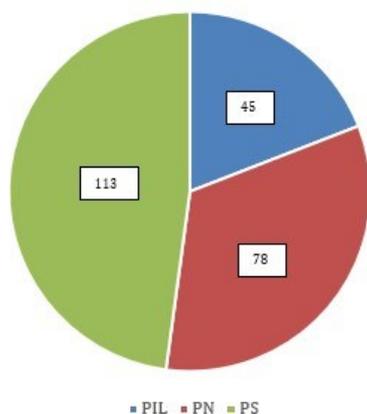
Au 31/12/2023, l'association compte **236 adhérents** qui ont réglé leur cotisation annuelle (principalement des producteurs mais certains adhérents ont le statut 'consommateurs' et d'autres encore sont issus des collègues 'distributeurs', 'transformateurs' ou 'associations/groupements/coopératives/syndicats'. Les adhérents d'une même zone géographique sont regroupés et se réunissent par groupe local (GL), 1er niveau d'organisation de l'association. Fin 2023 il existe :

- 2 GL en Province des Îles Loyauté, à Lifou et Maré
- 5 GL en Province Nord, Voh-Koné-Pouembout-Poya, Canala-Kouaoua, Houaïlou et Ponérihouen-Poindimié-Touho-Hienghène ainsi que Koumac (GL né en 2023)
- 6 GL en Province Sud, Nouméa, Païta, La Foa et Bourail, et dernièrement Mont-Dore et Dumbéa (GLs nés en 2023)

Adhérents 2023



Adhésions 2023



■ L'Assemblée Générale

Chaque année, l'ensemble des adhérents du territoire est invité à se rassembler lors de l'Assemblée Générale. Sur 2023 celle-ci s'est tenue le 22 avril, à La Foa. Elle a réuni 133 adhérents votants sur les 169 à jour de leur cotisation à date.

Outre la présentation puis approbation des bilans financiers et moraux pour l'année 2022, le budget prévisionnel 2023 a également fait l'objet d'une approbation. Concernant la question du renouvellement du commissaire aux comptes, celle-ci n'a pu être votée en raison d'un nombre trop important d'abstentions (86 au total). Le sujet a donc été repoussé puis soumis à un vote à distance le 20 juin (c'est à l'issue M.Grégory Serme du cabinet Océa qui a été retenu à 73% des voix). Enfin, l'Assemblée a pu élire, le 22 avril, 3 nouveaux administrateurs bénévoles venant succéder aux 3 sortants.



■ Le Conseil d'administration et son Bureau

Huit Conseils d'administration se seront tenus en 2023. Ils ont eu lieu à Nouméa. Ils ont permis d'assurer la bonne gestion de l'association et la mise en œuvre des projets. Le Bureau s'est réuni quant à lui à une dizaine de reprises pour préparer les réunions de CA et dans le cadre de la gestion des ressources humaines (notamment pour le remplacement du poste de direction à partir de mi-septembre puis de celui d'animation en province sud).



-> Nouveaux administrateurs élus en 2023 : Juanita Broucke, Frédéric Pratelli et Pierre-Benoît Wangane...

...en remplacement des sortants issus du CA de 2020 : Chloé Fontfreyde, Francis Poinrin-Naouna et Mickaël Sansoni

Composition du CA mi 2023-mi 2024

Au-delà du temps passé par les adhérents en GL pour échanges sur les demandes de labellisation et renouvellement de label, ceux-ci s'investissent lors d'inspections terrain auxquelles ils sont formés (1 producteur + 1 consommateur par inspection). Certains participent également aux Comités De Conformité, dernière étape pour décider de l'octroi du label, ainsi qu'occasionnellement à des Groupes de Travail permettant de réfléchir à des sujets spécifiques. L'ensemble de ce temps investi bénévolement de la sorte, ajouté à celui consacré à des événements réunissant un grand nombre d'adhérents comme l'Assemblée Générale et les Rencontres de la Bio (événement détaillé plus loin dans ce rapport), et au temps passé par les administrateurs élus de Bio Calédonia en réunions de Conseil d'administration, Bureau et temps de gestion administrative/représentation, donne un total de contributions volontaires de **5915 heures**. Ainsi il est estimé que la participation bénévole des membres de Bio Calédonia représente sur 2023 l'équivalent d'environ 3 ETP (emplois salariés équivalent temps plein).



2. L'équipe salariée

L'année 2023 a été marquée par plusieurs départs salariés de Bio Calédonia : Melvina Malo animatrice en province Nord, Lauria Bouaoui animatrice en province Sud (souhaits pour l'une comme l'autre de rejoindre un autre poste au sein d'institutions), ainsi que Claire Lataste, chargée de mission (fin de financement via le projet PROTEGE et prise de poste prévue à la suite au sein de la POETCOM sur Fidji, l'organisme qui gère la Norme Océanienne d'Agriculture Biologique dans la région). Le poste de directeur (M. Pierre Migot) a quant à lui fait l'objet d'une rupture conventionnelle.

Nom	Prénom	Poste	Date d'entrée	Date de sortie	Salarié.e remplacé.e
PALET	Frédéric	Animateur PIL	01/02/2017	/	/
LATASTE	Claire	Chargée de missions	05/03/2018	01/11/2023	Non remplacée car poste sur financement PROTEGE qui arrivait à échéance
BORIES	Ophélie	Animatrice PN	23/04/2019	/	/
MIGOT	Pierre	Directeur	20/05/2019	30/09/2023	Remplacé par Alizée Bonnet au 02/01/2024
SADIMOEN	Sriani	Coordinatrice (05/2022)	04/05/2020	/	/
MALO	Melvina	Animatrice PN	01/09/2020	01/11/2023	Non remplacée par poste sur financement PN qui arrivait à échéance
BOUAOUI	Lauria	Animatrice PS	14/02/2022	30/12/2023	Remplacée par Anne-Sophie Hachet au 15/02/2024

L'association délègue au Bureau le rôle d'employeur. L'équipe salariée permet d'assurer la labellisation Bio Pasifika en Nouvelle-Calédonie et le développement de l'agriculture biologique. Avec ses partenaires, elle contribue à valoriser le label Bio Pasifika et la filière d'agriculture biologique en Nouvelle-Calédonie.



Les salariés sont basés :

Pour les postes de direction, coordination, chargé de mission et animation province Sud (hors temps sur le terrain) : sur Nouméa au sein d'un workspace partagé avec d'autres structures/associations du milieu agricole telles que l'IFEL, Repair, Valorga, IVNC, ainsi qu'une personne du pôle Signes de Qualité (SIQO) de la Chambre d'Agriculture et de la Pêche. Pour l'animation province Nord : antenne DDDE Pouembout en compagnie de Repair et du service de l'environnement de la province. Enfin pour l'animation province Iles : sur Maré au Centre D'appui au Développement Rural Loyaltien (en compagnie de l'IAC, d'Arbofruits, ADECAL)

L'Agence Rurale consacre 1ETP à la défense des signes de la qualité. Hébergée par la Chambre d'Agriculture et de la Pêche de Nouvelle-Calédonie, et travaillant régulièrement depuis le workspace partagé sur Nouméa, elle œuvre notamment à la promotion des signes ainsi qu'à l'accompagnement des distributeurs à leur valorisation. Sur 2023 de nombreuses actions d'information et de sensibilisation ont ainsi été réalisées par Joëlle Metua. Celle-ci a également pu assurer un rôle de défense du label Bio Pasifika en constatant et notifiant toute utilisation abusive de la mention « Bio » sur le territoire.



3. Les chiffres clés de l'animation

L'équipe animation permet d'accompagner le Système Participatif de Garantie (SPG) fonctionnant grâce à la participation active d'adhérents.

■ Province des Îles, fin 2023

- **50 membres** (45 producteurs et 5 consommateurs), répartis sur 2 GL qui se sont réunis au total à 9 reprises
- **30 plans de gestions traités** : 26 mis à jour et 6 créés (nouveaux producteurs), pour 11 inspections réalisées
- **41 producteurs labellisés** pour **75 062 kg de productions labellisées soit environ 75 tonnes** (42,2 T sur Lifou pour 20.72 Ha de surface cultivée, 32,8 T sur Maré pour 13,95 Ha), pour 67 tonnes recensées en 2022

	Tubercules (kg)	Fruits (kg)	Maraîchage (kg)	Vanille verte (kg)	Vanille transformées CAT 1 BP (kg)	Miel (kg)	Huile de coco (L)
GL Maré	15 095	13 570	3 320	184	/	660	/
GL Lifou	11 145	21 090	4 240	76	20	5 582	80
TOTAUX	26 240	34 660	7 560	260	20	6 242	80

- **Participation active à 4 événements pour mettre en avant la démarche** de l'association et son label (association à la fête de l'avocat et la foire des îles sur Maré et organisation/co-organisation d'une journée bio avec l'association des apiculteurs sur Lifou et d'une journée bio à Kurine sur Maré)
- **Travail d'accompagnement de l'animateur auprès de l'Unité de Conditionnement des Productions Agricoles (UCPA) de Tadine** quant à la mise en place d'une traçabilité et d'une marche en avant pour les produits labellisés Bio Pasifika. Celui-ci a également assuré, de juillet à décembre, la mise en relation entre les producteurs labellisés, l'UCPA et des marchés Bio de Nouméa. Sur cette période, 676 kg de produits de Nengone labellisés ont été écoulés pour un chiffre d'affaires de 291 000 XPF.

Voir détails par GL en annexe



■ Province Nord, fin 2023

- **79 membres** (dont 59 producteurs et 20 consommateurs), répartis sur 5 GL, qui se sont réunis au total à 29 reprises
- **25 plans de gestions traités** dont 3 créés (nouveaux producteurs), pour 26 inspections réalisées
- **51 producteurs labellisés** pour **74 800,325 kg, soit environ 75 tonnes recensées de productions** labellisées pour 92 860 tonnes en 2022 (les données concernant les volumes de productions 2023 sont sous-évaluées, le suivi n'a pas pu être aussi précis que les années précédentes)

	Maraîchage (kg)	Tubercules (kg)	Fruits (kg)	Huile de coco (kg)	Miel (kg)	Viande (kg)	Œufs (kg)
GL Canala-Kouaoua	1 109	4 302	7 006	/	/	1 075	/
GL Grand Nord	/	/	/	/	3254	2600	/
GL Houaïlou	958	2551	3 086	/	/	/	/
GL PPTH (Ponérihouen-Poindimié-Touho-Hienghène)	78	1 120	2 085	126	/	/	/
GL VKPP (Voh-Koné-Pouembout-Poya)	11 318	1 450	3 878	/	/	28 592	213
TOTAUX	13 463	9423	16 055	126	3254	32 267	213

- **Participation active à plusieurs événements pour mettre en avant la démarche** de l'association et son label (foire de Ponérihouen, fête de la mandarine avec Wake Chaa, journées climat à la tribu de Nakety, foire de Koumac, foire de Pouembout, réunion d'information à la tribu de Koniambo et intervention auprès du lycée agricole Michel Rocard de Pouembout)

[Voir détails par GL en annexe](#)

- **Création d'un nouveau GL** : le Grand Nord (zone de Kaala-Gomen à Pouébo)



■ Province Sud, fin 2023

- **143 membres**, dont 14 nouveaux (en tout 102 producteurs et 41 consommateurs), répartis sur 6 GL, qui se sont réunis au total à 41 reprises
- **58 dossiers de labellisation traités** : 45 mis à jour et 13 créés (nouveaux producteurs), pour 45 inspections réalisées
- **72 producteurs labellisés** pour un total de production labellisée recensée de **256 464,35 kg (256 T)** (146 937 kgs en 2022)

	Maraîchage (kg)	Fruits (kg)	Tubercules (kg)	Œufs (en douzaine)	Produits transformés (kg)	Sirops (L)	Produits de la ruche (kg)	Viande (kg)
GL Mt-Dore	934	2844	1 286	2190	73	/	/	/
GL Nouméa	3 287	1 420	/	760,5	3 235	/	8 101	/
GL Bourail	15 154	9 476	281	1 520	18	/	498	/
GL La Foa	14 121	27 198	4 092	3 960	36	320	2 600	46 850
GL Dumbéa	186	1 520	36	2 299	/	10 800	300	33
GL Païta	7 205	2 136	2 950	110 000	63	341,6	2 144	/
TOTAUX	40 886	44 595	8 645	120 730	3 425	11 461	13 643	46 883

- **Création de 2 nouveaux GL** : Mont-Dore et Dumbéa, et une **autonomie de plus en plus importante dans certains GL**
- **Participation à de nombreux événements et accueil par le GL de Bourail de la 4^{ème} édition des Rencontres de la Bio en Novembre** (description de l'événement plus loin dans ce rapport)

Voir détails par GL en annexe



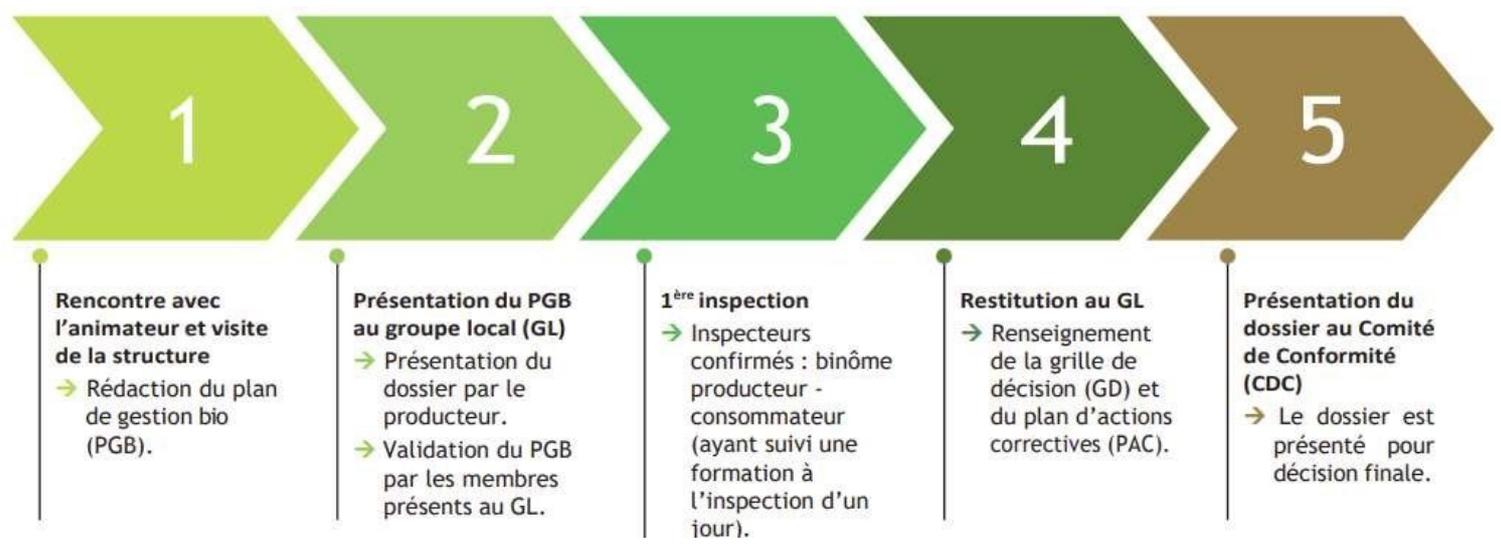


4. La coordination territoriale de la certification

■ Rappel du processus de labellisation

Le Comité de Conformité (CDC) est l'organe qui délibère sur les dossiers de demande d'attribution et renouvellement du label transmis par les Groupes Locaux (GL) après avis favorable. Le CDC est celui qui valide ou rejette, après étude de ces dossiers, l'octroi du label Bio Pasifika. Si le label est accordé, il l'est pour une période de 36 mois, sous réserve d'un suivi à 18 mois par les GL. Le CDC est animé par le poste de coordination de l'association Bio Calédonia, qui centralise les avis et les dossiers des producteurs inspectés en GL.

Le CDC se compose de 3 collèges de 4 membres chacun : un collège des producteurs, un collège des consommateurs et un collège des personnes qualifiées (ADECAL Technopole, Agence Rurale, Chambre d'Agriculture de Nouvelle-Calédonie et Institut Agronomique Néo-Calédonien) ainsi que d'un observateur désigné par le CA.



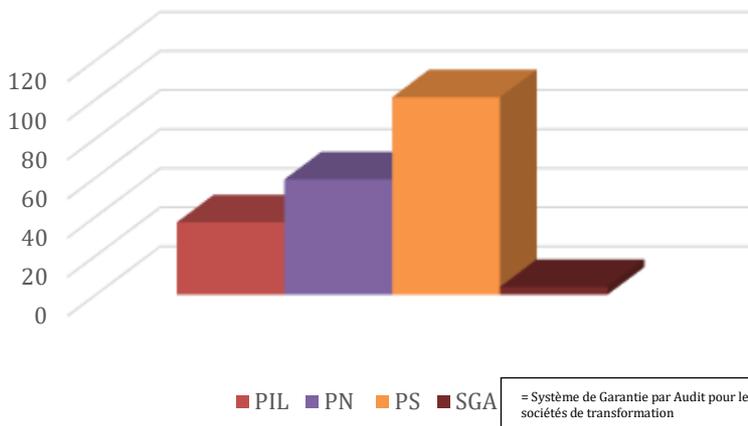
■ Labellisation : les attributions et renouvellements

Rappel des objectifs

Afin de garantir la continuité des labels des productions labellisées, voici les objectifs identifiés début 2023 :

- **Assurer la continuité de labellisation des 81 dossiers** dont les labels arrivent à échéance courant 2023
- **Accompagner les demandes d'attribution du label** et organiser les calendriers afin de pouvoir soutenir 40 nouvelles attributions sur l'ensemble du territoire
- **Organiser 10 comités de conformité (CDC)** pour garantir la fluidité du traitement des dossiers.

Répartition des productions labellisées par Provinces en 2023



201 productions labellisées Bio Pasifika
(406 T de productions recensées en 2023, pour 307 T en 2022)

Parmi ces productions 89 ont été étudiées en 2023. Pour le traitement de ces dossiers, **9 CDC se sont réunis**. Cela pour partie grâce à la mobilisation de 37 adhérents, soit 42% effectifs des inspecteurs qualifiés, provenant de 9 GL différents (Bourail, Canala-Kouaoua, Dumbéa, Houailou, la Foa, Lifou, Maré, Païta, VKPP).

En 2023, le nombre de demandes traitées par le CDC a diminué de 30 % par rapport à 2022. **Cependant le nombre de productions labellisées augmente de 4 %.** Sur les 81 renouvellements prévus, 66 ont été réalisés. Cet écart s'explique par des arrêts d'activités qui ont entraîné 23 suspensions de labels. Cependant, ces suspensions ont été compensées par **l'ajout de 23 nouveaux ateliers labellisés.**

■ Points sensibles et de Non-Conformité en CDC

Le comité est resté vigilant dans son rôle d'étude des dossiers de renouvellement et d'attribution. Ci-dessous vous trouverez un relevé de l'ensemble des Points de Suspension et de Non-conformité enregistrés en CDC en 2023.

CDC	PS/NC	Précisions
81	3.1.1	Registre de traçabilité inexistant
83	4.1.2	Utilisation de semences de pâturage traitées
83	5.9.8	Nourrissage des essais avec du sucre non bio
83	5.3.2	Introduction de plus de 10% de reproducteurs en non bio
85	4.1.2	Utilisation de semences de pastèques traitées
85	4.1.2 / 2.2.6	Evacuation des eaux de rinçage des semences dans les eaux grises
86	4.1.2	Plantation de bananiers vitro plants non bio
87	5.9.2	Mixité et production parallèle
88	5.9.5	Emplacement à risque

Début 2023, le conseil d'administration a voté l'utilisation du **guide de lecture régional comme référentiel pour évaluer la conformité**. Pour accompagner cet ajout, des groupes de travail se sont tenus ainsi qu'un travail collectif autour de la révision des grilles d'inspections.

■ Groupes de travail autour de la NOAB

3 groupes de travail se sont tenus autour des thématiques suivantes :

- **Transfert embryonnaire dans le cadre de la sélection génétique.**
- **Utilisation de semences traitées pour l'amélioration des pâturages**
- **Justice sociale et modifications proposées par le guide de lecture régional (Cf annexe)**

Toujours dans une volonté de proposer des documents accessibles à tous concernant l'interprétation du cahier des charges de la norme et que les inspections puissent être menées par le plus grand nombre, les GL du nord, des îles mais aussi du sud ont fait remonter un besoin de clarification et de vulgarisation des grilles d'inspection.

La dernière MAJ majeure date de 2019. Ce travail s'est déroulé en 3 étapes :

- Proposition en équipe avec la participation d'un membre du CA
- Echanges avec Bio Fetia (homologues Tahitiens) sur la révision de leur document
- Présentation et validation aux adhérents (lors des Rencontres de la Bio)

Un groupe de travail autour de la production avicole nécessiterait d'être mené afin d'accompagner les inspecteurs et les acteurs à une application plus fluide de la norme, notamment pour statuer sur les enjeux d'alimentation récurrents, qui représentent un frein à la labellisation des ateliers et poudeuses et poulets de chair.

■ Les Formations à l'inspection

4 formations à l'inspection ont pu être organisées en 2023 :

- 1 dans le sud à Moindou
- 2 en province des îles sur Maré et Lifou
- 1 en Province nord à Koumac

Le pool de personnes formées s'élève à 40 stagiaires. Les participants sont dans l'ensemble satisfaits des modules. Le besoin de formation reste tout de même élevé avec seulement 48% des adhérents formés à l'inspection.



Les difficultés rencontrées

L'objectif était de mener au moins 2 sessions formations à l'inspection par zone. Cet objectif n'est pas atteint pour le Nord et le Sud où nous avons trouvé des difficultés à mobiliser les adhérents. Aussi l'accessibilité est, particulièrement dans le Nord, un réel enjeu, les adhérents étant très peu véhiculés, les lieux de formation doivent donc être rapprochés des lieux d'habitation. Quid des ressources mobilisées dans ce cas ?

Besoins de formations 2024

- **Province des Îles** : 10 personnes sont actuellement en attente de formation et 24 doivent encore valider leur parcours
- **Province Nord** : 39 adhérents ont besoin d'être formés et 9 sont en cours de validation.
- **Province sud** : 49 personnes sont en attente et 20 en cours de formation

■ La mise en œuvre de nouveaux modules de formations

2023 marque le déploiement de 2 nouveaux modules de formation qui s'inscrivent dans une volonté de faciliter l'accueil des nouveaux adhérents et dans l'accompagnement de la compréhension du guide de lecture régional.

- **Le module introduction au SPG et à la NOAB** : destiné aux nouveaux adhérents ou aux personnes souhaitant mieux connaître le fonctionnement de l'association. Il a été testé 1 fois en province des îles et 2 fois en province sud. 20 personnes ont pu suivre cette formation.
- **La formation au Guide De Lecture apicole régional** : ce module a été co-construit et co-animé avec le Centre de Promotion Apicole de l'Adecal avec pour objectif de diffuser les évolutions apportées par le guide de lecture régional. Il a rencontré un franc succès avec la participation d'une quinzaine d'adhérents.

■ Les perspectives

Pour répondre au besoin de formation en 2024, 2 à 3 modules de formation à l'inspection au moins en Province Nord et Province Sud sont à organiser. 2 modules adaptés pour Lifou et Maré sont aussi à développer en collaboration avec l'animateur. Concernant les modules spécifiques, il faudrait réitérer le module apicole sur 2024 et l'ouvrir au plus grand nombre, ainsi que développer un module spécifique autour de l'atelier production animale.





5. Autres missions et projets

L'équipe salariée de Bio Calédonia a vocation, au-delà d'assurer le bon fonctionnement du système participatif de garantie et de celui du système de labellisation Bio Pasifika dans son ensemble, à développer l'agriculture biologique sur le territoire par diverses missions de plaidoyer et conduite de projets structurants. Parmi eux :

■ Projets financés par le programme PROTEGE

- **Projet Régional Océanien des Territoires pour la Gestion Durable des Ecosystèmes**

L'année 2023 marque la fin de 3 projets financés par le programme PROTEGE sur fonds de l'Union Européenne et mis en œuvre par la CPS. Ces projets étaient portés côté Bio Calédonia par une chargée de mission dont le contrat s'est terminé en Octobre.

• **Renforcer la disponibilité en semences biologiques du territoire**

Ce projet s'est divisé en 3 volets pour Bio Calédonia :

- **Réalisation d'une étude par la CAP-NC et Bio Calédonia sur les pratiques et les besoins des distributeurs et des utilisateurs de matériel végétal en Nouvelle-Calédonie** : elle a mis en avant que la disponibilité de semences non traitées et bio avait augmenté et que la plupart des variétés maraîchères sont aujourd'hui compatibles avec le bio. Cependant, en PIL et PN le choix et la disponibilité de semences compatibles avec NOAB reste limités.
- **Identification des semenciers et des points de blocage avec SEMAE et le SIVAP** : 3 semenciers grandes cultures sont identifiés et 2 fournisseurs de pommes de terre. Les 5 productions retenues sont : Maïs, Soja, Pomme de terre, Tournesol et Crotalaire.
- **Réalisation d'analyses de risques phytosanitaires et recherche de traitements alternatifs** : les ARP ont mis en valeur que pour faciliter l'importation de semences compatibles avec le bio, des modifications des conditions d'importation doivent être menées et étudiées par le SIVAP. Une demande pour reconnaître l'anoxie comme système de traitement insecticide a été effectuée et est une piste prometteuse pour s'affranchir des traitements insecticides. Des essais de pommes de terre bio sont menées à l'ADECAL et le travail commencé par CAP-NC sur les semenciers locaux doit se poursuivre.

• **Renforcer la disponibilité en aliments pour animaux d'élevage compatibles avec le bio**

Dans le but de travailler de faciliter l'accessibilité à de l'aliment poule local et durable, Bio Calédonia a travaillé en partenariat avec Neofly pour étudier l'utilisation des larves de mouches soldats noires dans la ration en bio. Ce travail a permis de mettre en valeur que le remplacement des protéines importées par cet aliment compatible avec l'élevage biologique, n'a pas nui aux performances de l'élevage. Au contraire, les résultats suggèrent un effet positif sur la production.

- **Renforcer les dispositifs de commercialisation de produits bio**

Dans le cadre de son soutien au développement de l'agriculture biologique, le programme PROTEGE a accompagné Bio Calédonia ainsi que son partenaire l'association Bio Fetia (association organisme de défense et de gestion du label Bio Pasifika en Polynésie française), dans la mise en œuvre d'un projet régional de soutien aux dispositifs de commercialisation des produits bio en Nouvelle-Calédonie et en Polynésie française.

En Nouvelle-Calédonie, deux dispositifs ont ainsi été accompagnés par le bureau d'études OPAO :

- La filière viande bio : Des éleveurs calédoniens ont franchi le pas de faire certifier leur élevage en agriculture biologique et se sont regroupés en commission au sein de Bio Calédonia afin de se structurer. Des acteurs de l'aval sont aussi labellisés. La poursuite de cette organisation et l'information des consommateurs permettront à cette filière à fort potentiel de se développer ;
- La Coop1 : Le regroupement des agriculteurs en coopérative permet d'organiser et de faciliter l'écoulement de leurs produits. Sous PROTEGE le travail entre la Coop1 et Bio Calédonia a pu être renforcé, ainsi la certification Bio Pasifika pourra d'autant plus y être valorisée.

agriculturebio.nc
9 mars à 13:48 · 🌱

[Viande bio] De la viande de veau labellisée Bio Pasifika en rayon en ce moment au Dumbéa mall 🥰👍

👏👏 Nos éleveurs ont du talent, bravo à ceux qui vont fournir la boucherie durant tout le premier semestre :

- Louis-Albert Forest, éleveur à Moindou
- Jérôme Forest, éleveur à Moindou (en cours de labellisation)
- Herwann Dohouade, éleveur à Canala

Rendez-vous dès maintenant chez notre adhérent la boucherie de Géant Dumbéa Mall 🍖👍

📌 Cette action a été menée dans le cadre du projet régional de soutien aux dispositifs de commercialisation des produits bio. Elle a permis à 3 nouveaux éleveurs de contractualiser avec l'OCEF et la boucherie de @Géant et Casino NC pour fournir du veau Bio Pasifika toute l'année. Ce projet est porté par le @SPG Bio Fetia, financé par @European Union in the Pacific et la @Pacific-Community-SPC dans le cadre du programme #PROTEGE, mis en œuvre par @DAI Consulting le développement agro innovant par @OpaO NC - Agriculture & Environnement

➕ d'infos : <https://agriculturebio.nc/>

Copyright photos : C.FONTFREYDE@OpaO

#PROTEGE #UE #BioPasifika #BioCaledonia #ElevageBio #ViandeBio #BoucherieBio



👍❤️ 41 10 📌

👍 J'aime 💬 Commenter

agriculturebio.nc
29 janvier · 🌱

[Commercialisation bio] Accompagnement de la Coop1 🌱👍

Le 29 novembre, OpaO a animé un atelier avec la Coop1, rassemblant ses 9 producteurs sociétaires, dont 3 producteurs bio. On vous en avait parlé, on vous propose aujourd'hui un focus sur les résultats de cet atelier 🌱👍

👏👏 Les producteurs étaient **satisfaits du service commercial de leur outil de commercialisation** : meilleurs prix, accès à une clientèle élargie, facilités de paiement...

👏👏 L'atelier a souligné la **mutualisation des moyens et outils**, clé du succès coopératif

👏👏 L'atelier a aussi permis d'identifier les besoins d'accompagnement dans le cadre du projet PROTEGE : renforcement des capacités pour la planification de la production, la gestion de projet, le plaidoyer, la communication pour recruter des nouveaux adhérents

➕ d'infos :
Suivez la page Facebook de la Coop1
Rendez-vous sur notre site web : www.agriculturebio.nc
Avec : @European Union in the Pacific, @Pacific-Community-SPC, @spgbiofetia, @Coop1, @OpaO NC - Agriculture & Environnement, DAI Consulting le développement agro innovant @ABcap

#BioCaledonia #Coop1 #AgricultureBio #SuccesCooperatif #PROTEGE #BioNC #UE #FiliereBio #AgricultureBiologique #SPGBioFetia #NouvelleCaledonie #PolynesieFrancaise #Commercialisation #SystemesAlimentaires 🌱



👍❤️ 13 1 📌 6 📌

👍 J'aime 💬 Commenter

■ D'autres projets en lien avec la région Pacifique

- **Co-animation d'un atelier autour du SPG**

Bio Calédonia, représentée par sa Chargée de mission consacrée au projet PROTEGE, a co-organisé et co-animé sur Fidji une semaine de séminaire avec Bio Fetia, l'IFOAM et la POETCom, avec les objectifs suivants :

- **Améliorer la mise en place et la gestion des Systèmes Participatifs de Garantie (SPG).**
- **Identifier les défis actuels auxquels sont confrontés les SPG et élaborer des solutions collectives**
- **Présenter le SPG aux membres intéressés**

Ce séminaire a réuni une quarantaine de participants venant des 4 coins du Pacifique (Vanuatu, Fidji, Tahiti, îles Cook, Samoa, Tonga, Niue etc...). Une occasion pour Bio Calédonia de faire valoir son expertise et son expérience. Les SPG ont pu échanger sur leurs pratiques et leur mode de fonctionnement en comparant notamment les outils utilisés pour l'évaluation de la conformité, les méthodes en place pour assurer la participation des membres, etc. Par exemple, pour entrer et faire partie de certains groupes, les producteurs doivent prêter serment devant leur communauté ou de respecter la norme et les valeurs qu'elle véhicule. Ce type d'expérience permet de replacer l'association dans un réseau de SPG Océaniques moteurs dont Bio Calédonia pourrait s'inspirer et se nourrir pour faire évoluer ses pratiques, notamment dans l'optique d'encourager l'implication de ses membres et de rendre plus accessibles les outils et processus.

- **Participation à un séminaire de renforcement des compétences pour une agriculture biologique inclusive et juste**

Ce séminaire organisé par la POETCom sur Fidji s'est inscrit dans la continuité de la construction du Women's Chapter, un comité qui aurait pour mandat de défendre, soutenir et promouvoir le droit et l'action des femmes actives en agriculture biologique. Bio Calédonia en qualité de membre de la POETCom et point focal pour la Nouvelle Calédonie, y a été invitée. L'association a été représentée par sa coordinatrice qui suit ce sujet depuis 2022.

Le séminaire s'est découpé en deux temps forts :

- **2 jours de formation autour de l'analyse de la chaîne de valeur par le prisme du genre.** Parmi les participants, des femmes et des hommes réunis avec une intention de questionner et d'améliorer la reconnaissance et la valorisation équitable des femmes dans la création de la valeur ajoutée agricole et biologique.
- **La construction du plan stratégique et plan d'action du Women's Chapter.** Les membres fondatrices du Women's Chapter ont finalisé la rédaction d'une feuille de route pour la mise en œuvre du comité. Ce plan stratégique sera présenté lors de la prochaine AG de la POETCom.



■ Des projets et des partenariats en local

- **Participation de partenaires aux Comités de conformité :** Depuis 2019 Bio Calédonia s'appuie sur la participation active de partenaires privilégiés lors des comités de conformité. Sans leur engagement et soutien, les activités du CDC ne pourraient être déployées. Leur participation représente l'équivalent de 90 h de temps de travail. Pour faciliter leur participation, la visio-conférence était possible. En 2023, le CDC a bénéficié de la participation de 4 partenaires :
 - ADECAL avec la participation des chefs de centre (CTEM, CPA et CTT)
 - Agence Rurale
 - Chambre d'agriculture et de la pêche (le pôle SIQO et GDSA)
 - Association REPAIR
- **Participation de Bio Calédonia aux échanges techniques et différents COTECH provinciaux :** L'association est de plus en plus impliquée dans les discussions du monde agricole, et notamment au sein des discussions coordonnées par les provinces. En province sud, Bio Calédonia a été invitée à participer à 3 événements organisés par la direction du développement durable et rurale (DDDT) :
 - Journée Technique Ovins
 - Journée interservice : cette journée réunit l'ensemble des partenaires techniques autour de la filière animale comme les 3 provinces, les UPRA, le GDSA et l'IAC
 - Comité technique de pilotage de la station zootechnique : la station d'élevage de Port Laguerre étudie la possibilité de passer en bio son troupeau de reproducteurs Brahmane
- **Participation de Bio Calédonia aux conseils d'administration d'autres organisations du milieu agricole :** Bio Calédonia a été cette année encore membre des conseils d'administration du cluster Valorga, de l'association Coléo et de l'interprofession fruits et légumes de Nouvelle-Calédonie (IFEL).
- **Enfin, de nouveaux partenariats intéressants ont été développés sous le programme PROTEGE :** La réalisation des projets PROTEGE a permis à Bio Calédonia de consolider certains partenariats notamment avec la CAP-NC et le SIVAP ainsi qu'avec l'Institut de la Qualité dans le cadre d'une réflexion sur la mise en place d'un système de certification groupée. PROTEGE a également permis d'élargir les actions de l'association grâce à des partenariats avec de nouveaux acteurs comme Neofly ainsi que Pacific Food Lab dans le cadre d'un projet de fourniture de produits bio aux chefs de cantine. Grâce à ses nombreux partenariats, l'association a pu élargir son champ d'action et s'investir dans des thématiques fondamentales pour le développement de l'agriculture biologique.



p.13/15





■ Dernier projet de l'année : organisation des Rencontres de la Bio, 2 jours de rassemblement des adhérents et sympathisants sur Bouirou en Novembre

Après deux années d'absence, les Rencontres de la Bio ont fait leur grand retour les 4 et 5 novembre 2023 à Bourail, dans la tribu de Bouirou. Cet événement convivial a permis de réunir adhérents et sympathisants de Bio Calédonia venus de tout le territoire pour partager leurs expériences et célébrer leur engagement. Organisées par le groupe local de Bourail en collaboration avec l'équipe salariée et le conseil d'administration de Bio Calédonia, ces rencontres ont rassemblé 80 participants sur deux jours. Le maire de Bourail a honoré l'événement de sa présence le samedi pour l'ouverture officielle. La tribu de Bouirou a chaleureusement accueilli cet événement en mettant à disposition les lieux et en préparant les repas. Le soutien financier du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie a contribué au succès de ces journées.

Etaient au programme :

- Le samedi :
 - Un échange entre groupes locaux sur les actions menées et présentation des nouveaux GL du Nord (Koumac) et du Sud (Dumbéa et Mont-Dore). Cet atelier a fait intervenir des représentants de chaque GL.
 - Un atelier autour des évolutions du guide de lecture régional. L'intention était d'informer et de permettre aux participants de s'approprier les changements et les évolutions d'interprétation engendrées par le guide de lecture régional.
 - Un atelier autour des projets PROTEGE : ce moment d'échange a permis de faire un état des lieux des résultats et des études menées par Bio Calédonia dans le cadre de PROTEGE.
- Le dimanche :
 - Un atelier autour de la révision des grilles d'inspection pour la production végétale
 - La visite du champ d'un membre de la tribu de Bouirou, originaire de Fidji et labellisée depuis 2018. Ces rencontres sont toujours une occasion de favoriser le partage et les échanges autour des pratiques de culture.





6. Enjeux et perspectives pour 2024

Sur 2023, adhérents et équipe salariée ont mis beaucoup d'énergie à assurer leurs missions et de beaux résultats en sont ressortis. Ce rapport est l'occasion de saluer et remercier chacun d'entre eux pour leur investissement. Il est aussi indispensable de remercier chacun des partenaires techniques et financiers de Bio Calédonia sans qui ce travail n'aurait pu avoir lieu.

A l'heure où ce bilan 2023 est rédigé, l'année 2024 a débuté en parallèle du renouvellement d'une partie de l'équipe salariée : 3 nouveaux salariés sont ainsi venus rejoindre 2 salariés forts de leur ancienneté, expérience et compétences. Ensemble, c'est ainsi une nouvelle dynamique qu'ils portent pour poursuivre et assurer la continuité du travail engagé pour le développement de l'agriculture biologique en Nouvelle-Calédonie.

Cette nouvelle année sera placée sous le signe de la co-construction et mise en œuvre d'un plan d'actions pour l'association. Ce plan d'actions devra permettre à Bio Calédonia d'une part, de gagner en efficacité face aux contraintes budgétaires et ressources humaines limitées, et de donner, d'autre part, davantage de résonance au label Bio Pasifika et à l'agriculture biologique du territoire. Pour cela l'association devra continuer à faire de son étendue géographique, de la capacité d'action de ses bénévoles et de sa diversité une force, et à travailler de concert avec ses partenaires, en faveur d'une agriculture modèle dans un contexte de transition face aux enjeux environnementaux et sanitaires.





7. Annexes

1. Chiffres et données par GL

Province des Îles Loyauté

	2023	2022	2021	2020	2019
Producteurs	28	28 et une association	22	16	12
Consommateurs	2	3	3	4	3
Inspecteurs confirmés consommateurs	2	2	2	3	2
Inspecteurs confirmés producteurs	9	9	10	4	3
Nbre de nouveaux PDG réalisés	3	7	5	9	
Nbre d'inspections effectuées	6	18	12	7	6
Total des producteurs labélisés (BP ou BPC)	24	23	15	12	10
Total des productions labellisées (BP et BPC)	42.2 T	34 T	20 T	10.9 T	6.80 T
Nbre de Réunions annuelles	4	5	4	3	3

GL Lifou

	2023	2022	2021	2020	2019	2018	2017
Producteurs	17	18	16	16	18	21	20
Consommateurs	3	4	3	2	2	6	7
Inspecteurs confirmés consommateurs	2	3	1	1	2	6	7
Inspecteurs confirmés producteurs	5	4	4	4	5	4	9
Nbre de nouveaux PDG réalisés	3	4	0	0			
Nbre d'inspections effectuées	5	12	5	11	12	20	11
Total des producteurs labélisés (BP ou BPC)	17	18	15	16	17	17	13
Total des productions labellisées (BP et BPC)	32.3 T	33.6 T	27 T	35.7 T	36 T	37.5 T	27.9 T
Nbre de Réunions annuelles	5	3	2	4	3	6	6

GL Maré

Province Nord

	2023	2022	2021	2020	2019
Producteurs	13	14	12	16	6
Consommateurs	1	4	4	4	3

Inspecteurs confirmés consommateurs	1	3	4	2	2
Inspecteurs confirmés producteurs	7	8	11	11	4
Nbre de nouveaux PDG réalisés	1	5	0	7	4
Nbre d'inspections effectuées	3	12	7	11	4

Total des producteurs labellisés (BP ou BPC)	12	11	12	12	4
Total des productions labellisées (BP ou BPC)	13	12	12	12	4

Nbre de Réunions annuelles	8	8	5	8	7
----------------------------	---	---	---	---	---

GL Canala-Kouaoua

	2023
Producteurs	6
Consommateurs	5

Inspecteurs confirmés consommateurs	0
Inspecteurs confirmés producteurs	1
Nbre de nouveaux PDG réalisés	2
Nbre d'inspections effectuées	5

Total des producteurs labellisés (BP ou BPC)	3
Total des productions labellisées (BP ou BPC)	3

Nbre de Réunions annuelles	4
----------------------------	---

GL Grand Nord

	2023	2022	2021	2020	2019
Producteurs	6	7	8	7	8
Consommateurs	2	2	2	4	3

Inspecteurs confirmés consommateurs	1	2	2	3	2
Inspecteurs confirmés producteurs	4	4	7	7	8
Nbre de nouveaux PDG réalisés	0	0	1	0	3
Nbre d'inspections effectuées	1	8	5	7	2

Total des producteurs labellisés (BP ou BPC)	6	7	8	7	7
Total des productions labellisées (BP ou BPC)	6	8	9	8	/

Nbre de Réunions annuelles	5	8	10	11	7
----------------------------	---	---	----	----	---

GL Houaïlou

	2023	2022	2021
Producteurs	8	8	5
Consommateurs	0	3	1

Inspecteurs confirmés consommateurs	0	2	1
Inspecteurs confirmés producteurs	5	4	1
Nbre de PDG réalisés	0	2	7
Nbre d'inspections effectuées	5	8	7

Total des producteurs labellisés (BP ou BPC)	6	6	5
Total des productions labellisées (BP ou BPC)	7	8	7

Nbre de Réunions annuelles	5	7	2
----------------------------	---	---	---

GL PPTH

	2023	2022	2021	2020	2019	2018
Producteurs	26	33	32	31	22	
Consommateurs	12	20	16	14	14	

Inspecteurs confirmés consommateurs	7	13	8	7	4	
Inspecteurs confirmés producteurs	12	14	13	15	11	
Nbre de nouveaux PDG réalisés	0	4	7	13	6	
Nbre d'inspections effectuées	13	26	28	26	6	

Total des producteurs labellisés (BP ou BPC)	24	26	28	22	14	
Total des productions labellisées (BP ou BPC)	27	29	31	24	-	-

Nbre de Réunions annuelles	7	11	7	10	9	2
----------------------------	---	----	---	----	---	---

GL VKPP

Province Sud

	2023	2022	2021	2020	2019	2018
Producteurs	17	22	15	12	10	10
Consommateurs	4	9	5	3	5	2

	2023	2022	2021	2020	2019	2018
Inspecteurs consommateurs confirmés	2	11	4	3	4	2
Inspecteurs producteurs confirmés	8	5	9	10	8	4

	2023	2022	2021	2020	2019	2018
Nb de PGB réalisés (nouvelles demandes)	6	5	5	2	6	7
Nb d'inspections effectuées	9	12	10	8	10	10

	2023	2022	2021	2020	2019	2018
Total producteurs labellisés (BPG ou BPC)	14	13	9	9	9	8
Total des productions labellisées	21	17	14	10	9	8
Nbre de réunions annuelles	7	8	6	5	5	7

GL Bourail

	2023
Producteurs	14
Consommateurs	4

	2023
Inspecteurs consommateurs confirmés	1
Inspecteurs producteurs confirmés	6

	2023
Nb de PGB réalisés (nouvelles demandes)	0
Nb d'inspections effectuées	4

	2023
Total producteurs labellisés (BPG ou BPC)	9
Total des productions labellisées	10

	2023
Nbre de réunions annuelles	3

GL Dumbéa

	2023	2022	2021	2020	2019	2018
Producteurs	37	37	33	28	21	16
Consommateurs	10	12	9	7	7	10

	2023	2022	2021	2020	2019	2018
Inspecteurs consommateurs confirmés	10	11	8	6	5	4
Inspecteurs producteurs confirmés	22	19	14	17	13	10

	2023	2022	2021	2020	2019	2018
Nb de PGB réalisés (nouvelles demandes)	3	3	8	14	12	9
Nb d'inspections effectuées	18	22	22	24	18	18

	2023	2022	2021	2020	2019	2018
Total producteurs labellisés (BPG ou BPC)	26	30	27	21	15	11
Total des productions labellisées	29	33	31	26	-	-

	2023	2022	2021	2020	2019	2018
Nbre de réunions annuelles	12	11	12	11	10	9

	2023	2022	2021	2020	2019	2018
Producteurs	8	15	15	15	14	14
Consommateurs	7	24	23	19	9	8

	2023	2022	2021	2020	2019	2018
Inspecteurs consommateurs confirmés	4	9	9	6	6	13
Inspecteurs producteurs confirmés	5	6	6	8	8	15

	2023	2022	2021	2020	2019	2018
Nb de PGB réalisés (nouvelles demandes)	1	1	6	3	5	13
Nb d'inspections effectuées	5	10	8	8	19	15

	2023	2022	2021	2020	2019	2018
Total producteurs labellisés (BPG ou BPC)	8	10	12	10	10	9
Total des productions labellisées	12	16	18	15	-	-

	2023	2022	2021	2020	2019	2018
Nbre de réunions annuelles	6	9	6	10	11	13

GL La Foa

	2023	2022	2021	2020	2019	2018
Producteurs	16	30	30	29	28	19
Consommateurs	10	11	10	10	9	6

	2023	2022	2021	2020	2019	2018
Inspecteurs consommateurs confirmés	7	7	7	6	6	5
Inspecteurs producteurs confirmés	12	14	14	14	12	8

	2023	2022	2021	2020	2019	2018
Nb de PGB réalisés (nouvelles demandes)	3	4	8	12	9	14
Nb d'inspections effectuées	5	20	16	20	17	17

GL Mont-Dore

	2023	2022	2021	2020	2019	2018
Total producteurs labellisés (BPG ou BPC)	10	25	21	19	15	9
Total des productions labellisées	15	31	29	25	-	-

	2023	2022	2021	2020	2019	2018
Nbre de réunions annuelles	8	12	11	12	14	13

GL Païta

Groupe de travail	Contexte / Enjeux	Synthèse des relevés de décisions
Transfert embryonnaire	Le guide de lecture régional propose une tolérance de l'utilisation du transfert embryonnaire dans le cadre du renouvellement de la génétique. Quelle est la position de Bio Calédonia à ce sujet ?	Le GT a voté pour maintenir l'interdiction de l'utilisation de la pratique du transfert embryonnaire. Les animaux concernés seront déclassés définitivement et ne pourront pas être labellisés en bio. Leurs progénitures pourront être valorisées en bio.
Amélioration du pâturage	Trouver des semences de pâturages compatibles avec la NOAB est un objectif quasiment inatteignable sur le territoire. Des éleveurs se sont retrouvés à devoir reconverter leur foncier pour respecter le 4.1.2. De plus, la dérogation demande à ce que les semences traitées par contact soient rincées avant plantation. Rincer les semences est dangereux pour l'utilisateur, l'environnement et peut altérer directement la qualité de la semence. Face à ce constat le CDC 83 a demandé à un groupe de travail d'évaluer la faisabilité d'utiliser des graines de pâturage traitées dans les élevages bio jusqu'à ce qu'une solution soit trouvée localement pour permettre l'accessibilité à de la semence autorisée en bio.	Le GT décide de tolérer l'utilisation de semences traitées pour l'amélioration du pâturage sous 3 conditions : <ul style="list-style-type: none"> - L'éleveur prévient Bio Calédonia et son groupe local de son projet d'implantation de nouveau pâturage - L'éleveur apporte la preuve de l'indisponibilité de semences non traitées sur le territoire (attestation des revendeurs) - L'éleveur implante moins de 30% de sa surface de pâturage sur 3 ans.
Justice Sociale	Le guide de lecture régional fait la proposition d'ajout de deux nouveaux critères liés à la justice sociale le 9.10 et le 9.11. Un groupe de travail a été mandaté pour réfléchir à une vulgarisation et révision des GI sur les critères sélectionnés qui concernent le chapitre 9.	Une proposition de révision de GI est proposée par le groupe de travail.